

Rapport d'activité

du Comité du Jeune Barreau

Exercice 2019-2020

Durant l'exercice écoulé, soit du 29 mars 2019 au 26 mars 2020, la composition du Comité aura été la suivante :

Premier Secrétaire

Me Nicolas Gurtner

Ancien Premier Secrétaire

Me Annette Micucci

Secrétaires avocats

Me Abdul Carrupt
Me Hadrien Mangeat
Me Camilla Natali
Me Didier Nsanzineza
Me Audrey Pion
Me Sébastien Zulian

Secrétaires stagiaires

Me Fanny Cattaneo
Me Syolene Fenaroli
Me Chloé Hasler
Me Donika Latifi
Me Ivana Petrovic

Le Premier Secrétaire tient à remercier chaleureusement les membres du Comité de leur contribution remarquable au cours de l'exercice 2019-2020. Le présent rapport n'est que le reflet de leur investissement chevronné et le Premier Secrétaire est particulièrement fier d'avoir travaillé aux côtés d'avocats et d'avocats stagiaires compétents, talentueux et dévoués aux causes du Jeune Barreau.

Les remerciements s'adressent tout particulièrement aux avocats et aux avocats stagiaires qui quittent le Comité : Mes Camilla Natali, Fanny Cattaneo, Syolene Fenaroli, Chloé Hasler, Donika Latifi et Ivana Petrovic.

Nos vœux de réussite accompagnent les Secrétaires stagiaires qui doivent encore présenter leur examen final du brevet d'avocat.

Durant l'exercice écoulé, le Comité s'est réuni en séance plénière tous les quinze jours. Tous les membres du Comité ont, en outre, participé aux travaux de nombreux sous-comités thématiques.

Des réunions se sont également tenues du 30 mai au 2 juin 2019 et le 19 octobre 2019, notamment pour mettre en place le programme 2019-2020 du Jeune Barreau.

Le Jeune Barreau a également été représenté par un Secrétaire avocat du Comité au sein de toutes les Commissions de l'Ordre des avocats, y compris, nouveauté de cette année, à la Commission de l'égalité.

Aussi, le Jeune Barreau a-t-il été représenté par Me Abdul Carrupt au sein de la Commission des droits de l'homme et de la Commission de l'égalité, par Me Hadrien Mangeat au sein de la Commission de formation permanente, par Me Camilla Natali au sein de la Commission de droit pénal, par Me Didier Nsanzineza au sein de la Commission fiscale et financière puis également au sein de la Commission de droit administratif, par Me Audrey Pion au sein de la Commission des droits de l'enfant et de la Commission de droit civil et administratif, puis uniquement au sein de la Commission de droit civil, par Me Sébastien Zulian au sein de la Commission ADR et de la CIMBAR.

Cette représentation au sein de toutes les Commissions est très importante puisqu'elle permet de renforcer la cohésion au sein de l'Ordre des avocats et la représentativité de la jeune barre et de ses intérêts.

Par ailleurs, le travail du Comité a principalement consisté en la mise en œuvre du Programme 2019-2020 du Jeune Barreau.

Voici l'état d'avancement de ses travaux :

A. Activités en lien avec le monde judiciaire

1. Activités judiciaires pénales

Le groupe lié aux activités judiciaires pénales du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique du droit pénal. La Commission de droit pénal est informée des travaux en question.

Par ailleurs, ce groupe a mené les actions suivantes au cours de cet exercice :

- > Continuation du groupe de travail créé conjointement avec la Commission de droit pénal, notamment pour s'opposer à l'adoption de l'art. 147a CPP proposée par le Conseil fédéral, visant à restreindre de manière contestable le principe du contradictoire ancré à l'art. 147 CPP.

Ce groupe a notamment mené les actions suivantes :

- Rédaction d'un argumentaire dans les trois langues nationales destiné aux parlementaires ;
- Exposition de l'argumentaire aux parlementaires genevois qui représentent le canton à Berne ;
- Rédaction d'un article, publié dans la *Revue de l'Avocat* de la FSA avec Me Daniel Kinzer et Me Miguel Oural ;
- Préparation de l'audition par-devant la Commission des affaires juridiques du Conseil national ;
- Suivi et réflexions sur ce sujet.

Ce groupe de réflexion continuera de suivre de près l'avancée du projet de révision du CPP et d'adapter sa stratégie afin que l'art. 147a CPP ne soit pas adopté.

- > Rédaction et publication d'un guide pratique sur les débats de première instance devant le tribunal pénal.
- > Durant l'exercice écoulé, le groupe de travail « *activités judiciaires pénales* » a continué de mettre à jour les problématiques rencontrées dans l'exercice du droit pénal et a attiré l'attention du Bâtonnier et des autorités sur celles-ci.
- > Ce groupe de travail a continué de superviser les ateliers de procédure pénale.

2. Ateliers de procédure pénale

Anciennement « *Last Friday* », cet atelier est destiné à tous les praticiens, jeunes et/ou expérimentés ; il a pour vocation de permettre l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit pénal. L'événement a lieu entre 12h30 et 13h30, chaque dernier vendredi du mois, à la Maison des avocats et se déroule en trois phases.

Mes Ilir Cenko et Karim Raho sont à l'origine du concept qu'ils animent pour la deuxième année consécutive et qu'ils ont développé en collaboration avec le Comité.

Ce dernier se réjouit du succès rencontré par ces ateliers et de leur qualité, qui les rend d'ores et déjà incontournables. Les ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé ont abordé les thèmes suivants :

- > « *Les rapports entre l'avocat et les magistrats ainsi que les autres intervenants de la procédure pénale : règles, usages et intérêts du prévenu* » par Mes Ilir Cenko et Karim Raho les 12 juillet et 30 août 2019 ;
- > « *L'arrestation : (i) plus-value de l'avocat dans les premiers temps de l'enquête, (ii) droit au silence et (iii) détention avant jugement* » par Mes Ilir Cenko et Karim Raho les 18 octobre, 29 novembre et 19 décembre 2019, 31 janvier et 28 février 2020 ;

3. Activités judiciaires civiles

Le groupe lié aux activités judiciaires civiles du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique du droit civil. La Commission de droit civil est informée des travaux en question.

Par ailleurs, ce groupe a mené les actions suivantes au cours de cet exercice :

- > Le 18 octobre 2019, deux représentants de ce groupe de travail ont rencontré la Présidence du Tribunal civil afin d'évoquer la pratique judiciaire par-devant cette juridiction et de trouver des solutions à certaines difficultés rencontrées tant par la magistrature que l'avocature.

- > Au préalable, ce groupe de travail a rencontré les Présidents de la Commission de droit civil pour coordonner les efforts destinés à améliorer le quotidien des acteurs judiciaires dans la pratique civile.
- > Ce groupe de travail, vu le succès des ateliers de procédure pénale, a décidé de doubler le format pour la procédure civile.

4. Ateliers de procédure civile

Lancés en septembre 2019, les *Ateliers de procédure civile* se veulent le pendant des *Ateliers de procédure pénale*. Animés par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz, ces ateliers sont destinés aux avocats stagiaires, aux jeunes avocats brevetés ainsi qu'aux avocats expérimentés et permettent l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit civil. L'événement a lieu entre 12h30 et 13h30, chaque deuxième jeudi du mois, à la Maison des avocats.

Le Comité se réjouit du fort succès d'ores et déjà rencontré par ces ateliers. Les thèmes abordés lors des ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé étaient les suivants :

- > « *L'audience de conciliation* » le 26 septembre 2019 ;
- > « *Les débats d'instruction* » le 10 octobre 2019 ;
- > « *La simplification du procès (art. 125 CPC)* » le 14 novembre 2019 ;
- > « *Déterminations sur les allégués de la partie adverse* » le 13 décembre 2019 ;
- > « *Participation de tiers à la procédure* » le 9 janvier 2020 ;
- > « *L'obligation de collaborer* » le 20 février 2020 ;
- > « *L'audition de témoin* » le 12 mars 2020.

5. Présence réelle

Devant le succès de cet événement, le Comité a organisé « *Présence Réelle* », avec pour invité le Bâtonnier Pascal Maurer le 23 mai 2019. Le conférencier a partagé son parcours professionnel et livré sa vision de la profession.

Prochainement, Me Jean-Marie Crettaz nous fera l'honneur de sa présence pour délivrer des éléments de sagesse qui sauront guider tout jeune avocat.

6. Visites d'établissements pénitentiaires

Le Comité a poursuivi la tradition d'organiser régulièrement des visites d'établissements pénitentiaires.

Un nombre important de visites a pu être organisé ; le Comité remercie tous les intervenants ayant permis à nos membres d'être confrontés à la réalité des conditions de détention des personnes privées de leur liberté dans le Canton, et de bénéficier d'explications en lien avec le fonctionnement des diverses institutions.

La prison de Champ-Dollon a ainsi accueilli des visites les 22 mai 2019 et 23 octobre 2019, une prochaine visite étant d'ores et déjà agendée pour le 19 mars 2020.

Le Centre éducatif et d'observation de la Clairière a quant à lui accueilli des visites les 11 avril 2019, 19 septembre 2019 et 19 février 2020.

L'établissement fermé Curabilis a pu être visité les 10 juillet 2019 et 22 janvier 2020.

Enfin, l'établissement fermé de La Brenaz a accueilli deux visites les 26 juin 2019 et 21 novembre 2019.

B. Art oratoire

1. Concours Démosthène

Le Comité, en partenariat avec le Prof. Sylvain Marchand, de l'Université de Genève, a organisé la seconde édition du « *Concours Démosthène* » le 14 octobre 2019.

Cet événement voit s'affronter deux équipes lors d'un procès fictif où l'une d'entre elles porte l'accusation alors que l'autre soutient la défense. Chaque équipe est composée d'un avocat breveté, d'un avocat stagiaire et d'un étudiant. Le concours, destiné à promouvoir l'art oratoire, est ouvert aux étudiants universitaires de la Faculté de droit. Chaque équipe doit tenter de remporter l'adhésion du public au terme de la joute oratoire. À l'issue des plaidoiries, le public vote pour l'équipe qui aura emporté sa conviction. Un jury mixte, composé de cinq personnes, désigne ensuite le meilleur orateur du Concours.

Cette deuxième édition a porté sur « *le procès de Dieu* » et plus précisément sur trois thèmes : « *Dieu et la guerre* », « *Dieu et l'argent* », et « *Dieu et la femme* ». L'accusation était assurée par Me Matthias Bourqui (avocat), Me Tamim Mahmoud (avocat stagiaire) et M. Sid-Ahmed Hemett (étudiant) tandis que Me Charles-Louis Notter (avocat), Me Giulia Sansonetti (avocate stagiaire) et Mme Hanine Al Madhoun (étudiante) intervenaient à la défense.

Le public a décidé de condamner Dieu. Le jury, composé du Professeur Yvan Jeanneret, de la journaliste Fanny Moille (RTS) de Mme Laura Kiraly, du Club Genevois de débats, ainsi que de Me Nicolas Gurtner et Me Abdul Carrupt, a désigné Me Tamim Mahmoud (avocat stagiaire) meilleur orateur du concours.

2. Conférence Berryer internationale

À la suite du franc succès rencontré l'année dernière, le Comité a décidé d'organiser à nouveau une Conférence Berryer internationale qui aura lieu le jeudi 2 avril 2020 en salle B4 du Palais de Justice et qui verra s'affronter les représentants des Jeunes Barreaux bruxellois, parisiens, versaillais et genevois.

3. Concours d'art oratoire Michel Nançoz

L'édition 2019 du Concours d'art oratoire Michel Nançoz s'est déroulée en salle Dominique Poncet du Palais de Justice le vendredi 15 mars 2019 et a réuni 11 candidats, dont Me Yaël Hayat, Présidente du Concours 2019, n'a pas manqué de souligner le courage et le talent.

Comme chaque année, le Comité a participé à l'organisation du Concours Nançoz.

Le jury a attribué les prix suivants :

- > Le premier prix : Me Nicolas Rouvinez ;
- > Le deuxième prix : Me Seth Médiateur Tuyisabe ;
- > Le troisième prix : Me Simon Bianchi.

Le Comité a en outre l'honneur d'annoncer que l'édition 2020 se tiendra pour la première fois dans la salle du grand foyer du Grand Théâtre, le 20 mars 2020.

4. Club genevois de débats

Lors de cet exercice, le Comité a initié un fructueux partenariat avec le Club genevois de débats de l'Université. Il permet de nombreux échanges et une efficace collaboration dans l'organisation d'événements oratoires.

Le Club susmentionné reçoit régulièrement un membre du Jeune Barreau pour assister aux séances de débats avec les étudiants.

5. Concours internationaux d'art oratoire

Comme il est de tradition, le lauréat du concours Nançoz 2019, Me Nicolas Rouvinez, a représenté le Barreau de Genève lors du concours d'art oratoire de la rentrée des tribunaux de Montréal, le *Prix Paris-Montréal de la francophonie* qui s'est tenu le 4 septembre 2019. Me Donika Latifi, membre du Comité, a par ailleurs représenté notre Barreau lors du pendant anglophone de cette rentrée, le *International Debate Championship*. Les deux candidats ont fièrement porté les couleurs de notre Barreau lors de ces deux concours.

À Paris, en novembre 2019, Me Simon Bianchi a remporté le *Prix Mario Stasi*.

Enfin, Me Syolene Fenaroli a représenté notre barreau lors du *Concours International de plaidoirie surréaliste* qui s'est déroulé à Bruxelles en janvier 2020 et Me Audrey Pion a, quant à elle, participé au Concours de plaidoiries du Barreau de Toulouse au mois de juin 2019 et à la Soirée de l'éloquence du Barreau des Hauts-de-Seine au mois de novembre 2019.

C. Formation

1. Les Conférences du Jeune Barreau

Les conférences ont généralement eu lieu en salle PHIL 201 de l'Université des Philosophes le troisième lundi du mois. Elles ont porté sur des thèmes d'actualité, et ont été dispensées par des jeunes Confrères issus de nos rangs, excellant dans un domaine particulier.

Le Comité se réjouit que ces conférences aient du succès et soient reconnues dans leur qualité. Voici les conférences organisées au cours de l'exercice écoulé :

- > « *Les infractions à la Loi sur les stupéfiants et les substances psychotropes du 3 octobre 1951 : particularités juridiques et conseils pratiques pour la défense* » par Me Ilir Cenko et Me Bernard Nuzzo, le 15 avril 2019 ;
- > La Commission des droits de l'Homme et le Comité du Jeune Barreau ont organisé, conjointement à l'Office cantonal de la détention, une conférence visant à exposer la réforme du concept de réinsertion et de désistance dans le cadre de l'exécution des peines à Genève et le projet pilote RESTART mis en place dans les établissements de détention genevois par la Croix-Rouge genevoise, le mardi 14 mai 2019 ;
- > « *L'avocat(e) de la première heure – conseils pratiques* », organisée par la Commission de droit pénal et le Comité du Jeune Barreau, par Me Robert Assaël, Me Simon Ntah et Me Camilla Natali, le 3 juin 2019 ;
- > « *Rappels théoriques et regards croisés sur la pratique du curateur de représentation de l'enfant* » par Me Camille La Spada-Odier et Mme Emmanuelle de Montauzon, le 1^{er} juillet 2019 ;
- > « *Les procédures LEg en 2700 secondes* » par Me Yann Lam et Mme Marie Major, le 16 septembre 2019 ;
- > « *L'examen du brevet : conseils pratiques* » par Me Abdul Carrupt et Me Fanny Cattaneo, le 30 septembre 2019 ;
- > « *Avocat de permanence en matière de mesures de contrainte et d'éloignement visant les étrangers : la gestion d'une audience devant le TAPI et les incontournables de la jurisprudence* » organisée par la Commission des droits de l'Homme et le Comité du Jeune barreau, présentée par Me Léonard Micheli et Me Brice Van Erps, le 21 octobre 2019 ;
- > « *L'avocat(e) de la première heure – conseils pratiques* » (2^e édition), organisée par la Commission de droit pénal et le Comité du Jeune Barreau, présentée par Me Simon Ntah et Me Camilla Natali, le 25 novembre 2019 ;
- > Le Comité en collaboration avec la Commission des droits de l'homme et la Commission International des Juristes (CIJ) ont organisé une conférence sur « *Le délit de solidarité en droit suisse, européen et mondial* » en réaction au projet de modification de la Loi fédérale sur les

étrangers et l'intégration (RS 142.20 ; LEI) et plus particulièrement de son article 116 qui durcit le régime de pénalisation de personnes venant en aide à des individus se trouvant en Suisse sans statut légal. La conférence fut donnée par Mme Kristina Touzenis cheffe de l'Unité juridique de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), M. Massimo Frigo *Senior Legal advisor* au sein de la CIJ et Me Roxane Sheybani, le 10 décembre 2019 ;

- > « *Droit pénal administratif : introduction et morceaux choisis* » par Prof. Dr Andrew Garbarski, le 20 janvier 2020 ;
- > « *Le nouveau droit de la prescription* » par Me Emilie Conti Morel, le 24 février 2020 ; et
- > « *Le séquestre civil* » par Me Aylin Güney King, le 16 mars 2020.

2. Guide sur la préparation du brevet

Mes Fanny Cattaneo, Syolene Fenaroli, Chloé Hasler et Donika Latifi, ont, sous la supervision de Mes Hadrien Mangeat, Annette Micucci, Camilla Natali et Audrey Pion, réalisé un guide pratique pour l'examen du brevet d'avocat.

Ce document rassemble différents conseils, essentiellement pratiques, recueillis auprès d'avocats – récemment brevetés ou avec de nombreuses années d'expérience – en vue de la préparation et de l'examen en tant que tel.

3. Cours de prise de parole

Le Comité organise des cours de prise de parole en public basés notamment sur des exercices de narration et d'improvisation. Ils sont conçus pour les membres du Jeune Barreau qui désirent apprendre à capter un auditoire, s'exprimer clairement, et obtenir des clefs pour améliorer leur répartie. Ces cours sont destinés aussi bien aux praticiens qui désirent perfectionner leur présentation orale qu'aux avocats stagiaires qui découvrent le Barreau.

Ces cours, dispensés par Madame Françoise Courvoisier, se sont déroulés du 2 avril au 11 juin 2019 avec 14 participants avec, à leur issue, une présentation publique au théâtre *Les Amis* de Carouge.

Les prochains cours seront donnés à raison d'un module de 2 heures par semaine, tous les lundis soirs de 19h à 21h, du 2 mars au 11 mai 2020.

4. Cours d'anglais juridique

Le Comité a poursuivi la refonte du cours d'anglais juridique, organisé conjointement par le Comité et la société Hyeronimus ; ledit cours s'est déroulé sur une journée complète, le 12 avril 2019 dans les locaux de la banque Pictet & Cie SA.

Il permet aux participants de bénéficier d'un enseignement de haute qualité, répondant aux besoins des avocats suisses exerçant pour partie en langue anglaise.

La prochaine édition est prévue les jeudis 7 et vendredi 8 mai 2020, dans l'après-midi.

5. Séminaire d'accession à l'indépendance

Une édition du Séminaire d'accession à l'indépendance – *Demain, je deviens chef d'étude* s'est tenue le 28 septembre 2019. Elle a réuni 20 participants et 11 intervenants. Ce séminaire s'adresse à tout avocat se lançant dans l'aventure de l'indépendance, qu'il s'associe dans une étude existante ou qu'il lance sa propre structure. Les principaux aspects théoriques (quelles assurances faut-il souscrire, quelle structure choisir, comment la financer, à quels aspects fiscaux faut-il être vigilant, etc.) ont été abordés durant la matinée. L'après-midi a ensuite été consacrée à un exercice pratique en groupe, suivi d'un échange.

D. École d'avocature, stage d'avocat, examen final et carrière

1. État de la situation et réflexion sur l'accession au stage d'avocat

Au cours de l'exercice 2018-2019, des représentants du Comité ont intégré un groupe de travail composé de représentants de l'École d'avocature, de l'Université de Genève et du Conseil de l'Ordre afin de trouver des solutions.

Un rapport a été rendu et demeure en cours d'examen par l'École d'avocature.

2. École d'Avocature et examen final du brevet

Le Premier Secrétaire et le Comité sont des interlocuteurs privilégiés et indépendants de l'ECAV.

À ce titre, le Comité a été tout au long de l'exercice écoulé à l'écoute des commentaires et critiques des – anciens pour la plupart – étudiants de l'ECAV.

Le Comité et la Direction de l'ECAV sont régulièrement en contact, et se réunissent deux fois par année, aux fins notamment d'établir le bilan de la dernière session et dans le cadre de la mise en place du programme de l'année suivante.

Le Comité se réjouit de la qualité du dialogue instauré avec l'ECAV, les échanges étant particulièrement constructifs. En effet, le Comité, la Direction

de l'ECAV et la Commission d'examens des avocats cultivent un intérêt commun : la garantie que la formation professionnelle du canton soit en constante évolution et que la réputation du brevet genevois demeure solide.

Le Premier Secrétaire a eu l'occasion de présenter l'activité du Jeune Barreau dans le cadre de la rentrée 2020 de l'ECAV, le 17 février 2020.

3. Déroulement du stage (différents stagiaires / maîtres de stage)

Le Premier Secrétaire s'est tenu à la disposition de tous les avocats stagiaires pour répondre aux questions qu'ils pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur stage, notamment en ce qui concerne les rapports avec leur maître de stage.

À ce titre, il a reçu un nombre important d'avocats stagiaires rencontrant des difficultés, et est intervenu lorsque cela s'est avéré nécessaire afin de résoudre des désaccords importants. Il est satisfait du résultat de ces interventions et considère que cet aspect de sa fonction est particulièrement important. Il s'inquiète cependant du nombre accru de sollicitations et souhaite qu'un travail soit mené en amont, pour que de telles situations puissent être évitées.

4. « Forum contact-emploi »

Depuis plus de dix ans déjà, le Comité organise un *Forum contact-emploi* afin de permettre aux nouveaux brevetés de rencontrer des représentants d'études désireuses d'engager de jeunes avocats collaborateurs.

Lors des éditions de juin 2019 et janvier 2020, une dizaine d'études sont venues présenter les postes à pourvoir, et plusieurs dizaines de candidats ont assisté aux présentations et échangé quelques mots avec les employeurs potentiels dans un cadre informel.

Dans plusieurs cas, ces rencontres ont abouti à un engagement.

5. Conseil et assistance aux membres du Jeune Barreau

Le Premier Secrétaire s'est également tenu à la disposition de tous les membres du Jeune Barreau pour répondre aux questions qu'ils pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur collaboration, de leur accession à l'indépendance et/ou de l'exercice de leur activité en qualité d'indépendants.

Il a conseillé au mieux ces avocats et avocats stagiaires et est intervenu lorsque cela s'est avéré nécessaire. Il est satisfait du résultat de ces interventions.

6. Cérémonies solennelles du brevet d'avocat

Le Comité a organisé, avec le soutien de l'ECAV, deux Cérémonies solennelles du brevet d'avocat afin de célébrer les nouveaux lauréats à Uni Mail.

Chacune de ces cérémonies a été présidée par un Parrain de promotion, celle de juin 2019 par Me Gabrielle Kaufmann-Kohler, Professeure honoraire, et celle de décembre 2019 par le Bâtonnier Jean-Marc Carnicé, qui ont adressé des mots encourageants aux lauréats.

Leurs discours sont retranscrits intégralement dans la revue du Jeune Barreau, le Sous Toutes Réserves.

Le Bâtonnier de l'Ordre des avocats, M. Mauro Poggia, Conseiller d'état, ainsi que le Procureur général ont également eu l'occasion d'adresser leurs félicitations aux lauréats lors de ces événements.

7. Cérémonies d'admission à l'Ordre des avocats

Trois fois par année, l'Ordre des avocats organise ses traditionnelles cérémonies d'admission, précédées des visites protocolaires auprès des Bâtonnier, Vice-Bâtonnier et Premier Secrétaire.

Ces visites sont une occasion pour le Premier Secrétaire de présenter l'activité du Comité et de faire connaissance avec les avocats et avocats stagiaires qui intègrent l'Ordre ; c'est ainsi près de 210 d'entre eux que le Premier Secrétaire a accueilli à la Maison des avocats durant cet exercice.

À l'issue de la Cérémonie d'admission, un apéritif est organisé par le Jeune Barreau ; cette rencontre permet aux nouveaux venus d'échanger avec les membres du Comité et du Conseil de l'Ordre dans un cadre plus informel.

La cérémonie d'admission a fait l'objet d'une modification quant à sa conception. Elle adopte désormais un déroulement plus solennel (prononcé d'un engagement, signature d'un registre, etc.), et ce, afin de souligner l'attachement aux valeurs exigeantes de l'Ordre.

E. Publications et communication

1. Sous Toutes Réserves

Le Premier Secrétaire félicite chaleureusement le sous-comité responsable de la rédaction de la revue du Jeune Barreau, le « *Sous Toutes Réserves* » (STR), dont le contenu de la publication est toujours riche et varié.

L'édition printemps 2020 revient en particulier sur l'enquête *#metoo* menée par le Jeune Barreau et son sous-groupe dédié ; elle évoque le rapport de la profession avec les nouvelles technologies et en particulier les tentations que présentent les plateformes d'intermédiaires ; elle s'intéresse à la relation entre maître de stage et stagiaire par le biais d'interviews croisées ; elle

analyse les statistiques les statistiques publiées par le Pouvoir judiciaire et expose les conditions d'accès à la profession d'avocat qui diffèrent de canton en canton et davantage encore hors des frontières helvétiques.

2. Guide sur les débats de première instance devant le Tribunal pénal

Durant l'été 2019, le Comité du Jeune barreau a rédigé et publié un guide pratique sur les débats de première instance devant le Tribunal pénal visant à informer les jeunes pénalistes sur le déroulement des audiences de première instance au pénal et la préparation de celles-ci.

F. Relations

1. Soirée d'été 2019

Le sous-comité responsable de l'événement a organisé une magnifique soirée le vendredi 5 juillet 2019 à l'espace Gallatin du Domaine de Penthes. La soirée, qui s'est déroulée sur le thème « *La vie en rose* », a réuni plus de 240 avocats et avocats stagiaires.

2. Week-end de ski 2020

Le week-end de ski 2020 aura lieu, pour la quatrième année consécutive, au Chalet Royalp Hôtel & Spa à Villars-sur-Ollon du 13 au 15 mars 2020. Cet événement désormais incontournable réunira plus de 140 participants pour un week-end sportif et festif, dans une ambiance décontractée.

3. Apéritifs du 1^{er} jeudi du mois

Le Comité a maintenu la tradition de l'apéritif mensuel, qui a eu lieu dans des endroits divers et variés de la ville, afin de permettre aux membres du Jeune Barreau de se retrouver de façon conviviale autour d'un verre à l'issue d'une journée de travail.

Le but de ces apéritifs est avant tout de promouvoir les contacts et les échanges entre les membres dans une ambiance confraternelle et décontractée ainsi que d'intégrer les nouveaux arrivés au Barreau.

Le Comité se réjouit de voir que cette tradition est très appréciée par ses membres et que ces apéritifs ne réunissent pas moins de 80 personnes à chaque édition.

4. Sorties culturelles

Le sous-comité en charge des sorties culturelles a proposé un programme éclectique, visant à répondre aux envies et goûts d'un grand nombre de membres du Jeune Barreau. Les sorties, organisées tant à midi, les *Midis de la Culture*, qu'en soirée, les *Crépuscules de la Culture*, ont connu un grand succès et ont été fortement appréciées par les participants. Voici les sorties organisées au cours de l'exercice écoulé :

- > Visite guidée de l'exposition « *César et le Rhône. Chefs-d'œuvre antiques d'Arles* » au Musée d'art et d'histoire le 15 mai 2019 ;
- > Défilé de mode africaine organisé dans le cadre de l'événement *Afrodyssée* le 15 juin 2019 ;
- > Visite guidée du Grand Théâtre de Genève après restauration le 17 juin 2019 ;
- > Concert de l'Harmonie Nautique au Victoria Hall le 5 octobre 2019 ;
- > Visite guidée de l'exposition « *Sous l'œil de Malick Sidibé, et un chant contre le sida* » au Musée Barbier-Müller le 27 novembre 2019 ;
- > Pièce de théâtre « *Un conte de Noël* » au Théâtre de Carouge le 18 décembre 2019 ;
- > Concert de l'Orchestre de la Suisse romande au Victoria Hall le 13 février 2020.

5. Tournois de Jass

Le Comité du Jeune Barreau a proposé à ses membres un tournoi de jass le dimanche 22 septembre 2019 au bar « Le Bout d'la Rue ».

Ce tournoi, qui a réuni une dizaine de personnes, s'est déroulé dans une ambiance détendue et conviviale.

6. Projection du film « *La Vallée* »

Le Comité du Jeune Barreau, en partenariat avec la Commission des droits de l'Homme et la Commission Internationale des Juristes (CIJ), a organisé une projection en avant-première suisse du film-documentaire « *La Vallée* », de Nuno Escudeiro, le mercredi 13 novembre 2019 au Ciné 17.

Ce film-documentaire, présenté au festival de Cannes 2019 et primé au festival international du film-documentaire de Toronto, aborde la situation des migrants qui tentent de passer la frontière de l'Italie à la France dans la vallée alpine de la Roya. Le rôle fondamental tenu par les avocats pour faire respecter les droits des migrants et des personnes leur venant en aide est également traité. Cette problématique fait écho au projet de révision de l'art. 116 LEI en cours qui vise à pénaliser davantage l'aide accordée en Suisse à des personnes sans statut légal.

Le Comité espère renouveler cette collaboration et proposer d'autres projections similaires l'année prochaine.

Par ailleurs, le Comité est heureux d'annoncer qu'une projection du film « *Je ne te voyais pas* », du réalisateur François Kohler, sera organisée le 23 mars 2020 au cinéma Cinélux.

7. Me Too

Durant l'exercice écoulé, le groupe de réflexion mis en place lors de l'exercice précédent s'est renforcé et a poursuivi ses réflexions.

Ce groupe a en particulier préparé et soumis un sondage destiné aux membres du Jeune Barreau visant à mieux cerner la problématique du harcèlement sexuel dans le Barreau de Genève.

Sur les 918 membres du Jeune Barreau, 392 personnes ont participé au sondage (266 jusqu'à son terme).

Le groupe de travail a analysé les réponses apportées pour en dégager les résultats et conclusions.

Le sondage a notamment mis en évidence qu'environ 30% des participants ont indiqué avoir été victimes ou témoins d'harcèlement sexuel dans l'exercice de sa profession. Environ 60% des participants ont indiqué ne pas être satisfaits par les solutions mises en place au sein du Barreau pour lutter contre le harcèlement sexuel.

Les constats ont été présentés aux membres dans le Sous toutes réserves édition printemps 2020.

Le groupe de travail est en train de préparer une proposition de projet-pilote pour mettre en place une prise en charge des cas de harcèlements par l'Ordre des avocats. Elle sera soumise au Conseil de l'Ordre afin pour un démarrage dans le courant 2020. La proposition soumise au Conseil de l'Ordre contiendra également une liste d'initiatives et de solutions visant à prévenir les cas de harcèlements sexuels, à encourager un changement de mentalité et ainsi à éradiquer progressivement le sexisme ordinaire existant au sein du Barreau.

8. Relations Jeune Barreau / Conseil de l'Ordre

Le Jeune Barreau a été représenté aux séances plénières du Conseil de l'Ordre, tous les quinze jours, par son Premier Secrétaire.

Le Comité se réjouit de son excellente collaboration avec l'ensemble du Conseil tout au long de l'exercice ainsi que de son soutien constant à la jeune barre.

9. Relations Jeune Barreau / Barreaux suisses et étrangers

Particulièrement soucieux de développer et maintenir ses excellentes relations avec les autres barreaux suisses et les barreaux étrangers, le Comité a été représenté aux rentrées des Barreaux du Canton de Vaud (mars), de Toulouse (juin), de Bordeaux (juin), de Montréal et Québec (septembre), d'Aix-en-Provence (septembre), des Hauts-de-Seine (novembre), de Paris (décembre), de Lyon (décembre) et de Bruxelles (janvier).

Il a également accueilli 10 délégations étrangères du 4 au 6 avril 2019.

Le Comité a enfin organisé un séminaire romand le 23 novembre 2019 qui a permis aux représentants des barreaux des cantons de Genève, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel et de Fribourg de se rencontrer afin d'échanger sur des sujets d'actualité et de partager leur expérience respective s'agissant notamment des relations avec la magistrature, de l'assistance juridique, et du droit de la profession d'avocat.

Le Comité est particulièrement conscient de l'importance desdits liens, tissés notamment lors de sa participation active aux différentes activités organisées autour de ces moments importants du monde judiciaire, tant solennels que festifs.

10. Relations Jeune Barreau / Commission internationale des juristes

Le Comité a œuvré activement à la consolidation d'une collaboration officielle entre l'Ordre et la CIJ, afin de proposer aux membres de l'Ordre de participer à des missions en vue de promouvoir les principes cardinaux du procès équitable et s'assurer de leur application concrète. Il a été décidé d'intensifier et d'officialiser cette collaboration avec l'une des organisations internationales de protection des droits la plus ancienne de Genève.

À cet égard, le Comité a été représenté lors du Gala des 60 ans de la CIJ qui s'est tenu le 14 octobre 2019 au Palais Eynard.

Le Comité a finalisé la formalisation de cette collaboration en début d'année 2020.

11. Relations Jeune Barreau / Pictet & Cie SA

Le Premier Secrétaire se réjouit de la reconduction de partenariat conclu entre l'Ordre des avocats et Pictet & Cie SA, partenaire avec lequel la collaboration est excellente, ses représentants restant toujours à l'écoute de nos préoccupations, réactifs et toujours disponibles.

12. Relations Jeune Barreau / Commissions de l'Ordre

Le 9 mars 2020, le Comité du Jeune Barreau a organisé, conjointement avec la Commission des droits de l'Homme et la Commission de droit pénal, un événement intitulé « *Sentenced to death or life-imprisonment in the United States* » à la Maison des avocats. Lors de cet événement, la Professeure Connie de LA VEGA (Université de San Francisco), Mme Anne-Frédérique WIDMANN (réalisatrice du film *Free Men*) et Me Simine SHEYBANI, ont partagé leurs expériences en lien avec la thématique de la détention des personnes condamnées à mort ou à des peines privatives de liberté à vie aux Etats-Unis. Les interventions ont été suivies d'une discussion.

13. Relations avec les magistrats

Le Premier Secrétaire a participé aux réunions avec la Commission de gestion du Pouvoir judiciaire afin de faire part des préoccupations des jeunes membres de l'Ordre relatives au monde judiciaire. Il est par ailleurs toujours à l'écoute de problèmes que pourraient rencontrer les membres du Jeune Barreau dans leurs relations avec la magistrature et qui vaudraient la peine d'être soumis à ladite Commission.

Il a également initié un dialogue avec la Présidence du Tribunal de première instance pour évoquer notamment les disparités de pratique au sein des différentes chambres. Le dialogue était très constructif et devrait aboutir à des recommandations utiles aux membres de l'Ordre.

G. Activités dans la Cité

1. L'Avocat dans la Cité

Le volet principal de l'action sociale du Jeune Barreau au cours de l'exercice écoulé s'est manifesté au cours de l'événement *L'Avocat dans la Cité* qui a, cette année encore, occupé les membres du Comité.

Fort des succès remportés ces dernières années par cette manifestation créée à l'initiative du Bâtonnier Jean-Marc Carnicé, l'Ordre des avocats l'a reconduite du 17 au 18 mai 2019 sur la Plaine de Plainpalais.

Près de 430 consultations juridiques ont été offertes au public dans 17 domaines du droit différents : droit de la famille, droit du bail, droit du travail, droit des assurances sociales, droit des étrangers, droit pénal, droit commercial et droit bancaire, droit administratif et immobilier, droit fiscal, droit des successions, droit des contrats et RC, droit de la LP, droit de la protection de l'adulte et de l'enfant, information médiation et autres.

Le Premier Secrétaire remercie chaleureusement les membres du Jeune Barreau et ceux du Comité pour leur engagement à la hauteur de l'importance de l'événement.

2. L'Avocat dans les écoles

L'Avocat dans les Écoles a vu environ 90 avocats membres de l'Ordre se rendre chacun dans une à quatre classes parmi 118 classes de 9e année dans 19 cycles d'orientation. Les interventions, d'une durée de deux heures chacune, étaient fondées sur un cas pratique élaboré lors de l'exercice précédent par le Comité du Jeune Barreau.

Les membres du Comité du Jeune Barreau ont, conjointement aux membres du Conseil de l'Ordre, donné une séance d'informations aux avocats participant à l'Avocat dans les écoles.

Ces interventions ont eu pour objectif de sensibiliser les élèves à la notion de justice ainsi qu'aux problématiques liées à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment le harcèlement.

Chacune d'elles comportait une explication didactique du cas pratique, une présentation des institutions et de la procédure pénales, et, enfin, l'organisation d'un procès fictif mettant en scène le cas pratique où chacun des élèves a tenu le rôle d'un des intervenants du procès pénal.

Les retours ont à nouveau été très positifs pour 2019, tant de la part des élèves, des enseignants, des directeurs d'école que des avocats intervenants. L'expérience sera renouvelée en 2020.

3. « La parole est une voie »

Fort du succès de la première édition de « *La parole est une voie* » l'année dernière, le Premier Secrétaire, toujours entouré de Mes Sandro Vecchio, Mathias Zinggeler et Abdul Carrupt (ci-après : le « *groupe de travail* ») a tenu à renouveler l'expérience en 2020.

Conçu dès l'origine avec le Département de l'Instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), qui a fait montre d'enthousiasme, ce projet se concrétisera par des cours d'art oratoire dispensés auprès de classes de 11^e CT (« Communication et Technologie »), à savoir les classes de dernière année de l'enseignement obligatoire.

Les cours seront dispensés par un avocat membre de l'Ordre – en collaboration avec les enseignants de français, de média image et d'expression orale – sur six périodes de cours, entre février et avril 2020. À l'issue de cet enseignement, une liste de sujets sera distribuée dans les classes afin que chacun puisse s'exercer à la rédaction d'un discours et, de préférence, à sa proclamation devant la classe. La classe désignera ensuite trois porte-paroles appelés à représenter leur établissement lors d'un concours inter-cycles prévu le 14 mai 2020.

Ce projet vise à offrir l'opportunité à des élèves qui ne l'auront possiblement pas d'être initié à l'art oratoire et aux techniques de prise de parole en public. Le choix, délibéré, des classes de CT vise à valoriser l'image que ces élèves peuvent avoir d'eux-mêmes en les aidant, selon la formule consacrée, à « *briser le plafond de verre* » qu'on peut parfois mettre sur leurs aspirations.

Le groupe de travail remercie infiniment le DIP pour sa collaboration, les Directeurs et Directrices des différents cycles d'orientation pour leur accueil enthousiaste, les enseignantes et enseignants pour leur aide indispensable à la conduite de ce projet et les avocats membres de l'Ordre qui ont accepté de donner de leur temps dans cette entreprise destinée à valoriser notre jeunesse. Il remercie également le Conseil de son soutien indéfectible.

4. Semaine de l'égalité « Agenda 21 »

Le Comité a été approché par le Département de la culture et du sport afin d'intervenir lors de la dixième édition de la Semaine de l'égalité en Ville de Genève consacrée à « *Le genre, la citoyenneté et les droits politiques* ». Lors de cet événement organisé chaque année en marge de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, les Bibliothèques municipales s'associent au DIP et au 2^e Observatoire afin de dispenser des

ateliers destinés à un public d'adolescents/jeunes adultes en formation dans le post-obligatoire.

La Ville, inspirée par le projet « *La Parole est un voie* », a souhaité l'appui du Jeune Barreau afin d'organiser les ateliers précités sous la forme de conseils pratiques de prise de parole en public et leur mise en pratique lors d'un procès fictif. Au travers de cet exercice, les questions de genre liées à la prise de parole seront abordées afin de sensibiliser les jeunes participants.

L'organisation de ce projet a été déléguée à un membre extérieur du Comité, Me Léna Laghzaoui a œuvré à toute l'organisation de cette collaboration

Les huit ateliers (deux par jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi) ont eu lieu du 2 au 6 mars 2020 et ont été dispensés par des avocates et avocats membres du Jeune Barreau accompagnés d'un membre du 2^e Observatoire.

Le Premier Secrétaire remercie chaleureusement les membres du Jeune Barreau et tout particulièrement Me Léna Laghzaoui qui ont pris part à la mise en œuvre de cette activité qui offre un rayonnement supplémentaire au Jeune Barreau et à l'Ordre dans la Cité.

H. Autres actions

1. Autres actions du Premier Secrétaire au nom du Jeune Barreau

Voici certaines autres démarches et activités entreprises par le Premier Secrétaire au cours de cet exercice au nom du Jeune Barreau :

- > Participation aux Séminaires du printemps et d'automne du Conseil de l'Ordre ;
- > Participation à plusieurs événements organisés par la Commission internationale des juristes ;
- > Participation à la séance de compte-rendu de l'activité du pouvoir judiciaire en 2019 ;
- > Membre du Jury du Concours oratoire organisé par l'École polytechnique fédérale de Lausanne ;
- > Membre du Jury du Concours d'art oratoire Michel Nançoz ;
- > Présence médiatique à plusieurs reprises pour faire connaître à la Cité les activités du Jeune Barreau.

2. Congrès des avocats de la FSA

Le Premier Secrétaire a participé activement à un groupe de travail mis en place par la Fédération suisse des avocats pour élaborer un programme spécifique destiné aux jeunes avocats lors du Congrès des avocats de la FSA qui se tiendra à Lucerne du 13 au 15 juin 2019. Il a présenté le Jeune Barreau lors de cette manifestation et se réjouit de la grande qualité des

interventions des membres des Jeunes Barreaux genevois, vaudois et zurichoïses dans le cadre du programme mis en place.

Le Comité est ravi de constater que les nombreux efforts consentis lors de l'exercice écoulé auront porté leurs fruits, et remercie tous les membres du Jeune Barreau de leur participation enthousiaste à la réussite des événements proposés.

I. Dates à retenir

- > **Du vendredi 13 au dimanche 15 mars 2020** : Week-end de ski de l'Ordre des avocats au Chalet Royalp Hôtel & Spa à Villars-sur-Ollon.
- > **Lundi 16 mars 2020** : Dernier délai pour le dépôt des candidatures aux élections du Comité du Jeune Barreau.
- > **Vendredi 20 mars 2020 à 14h00** : Concours d'art oratoire Michel Nançoz au grand foyer du Grand Théâtre.
- > **Lundi 23 mars 2020** : Projection du film « *Je ne te voyais pas* » au cinéma Cinélux.
- > **Jeudi 26 mars 2020 à 18h00** : Assemblée générale du Jeune Barreau en salle B4, suivie du traditionnel apéritif post-assemblée.
- > **Mardi 31 mars 2020 à 14h15** : Assemblée générale de l'Ordre des avocats en salle A3 du Palais de justice.
- > **Jeudi 2 avril 2020 à 19h00** : Conférence Berryer internationale en salle B4.
- > **Vendredi 3 avril 2020 au soir** : Soirée de l'Ordre des avocats à l'hôtel Intercontinental.

Genève, le 28 février 2020



Nicolas Gurtner
Premier Secrétaire